Communiqué de presse

Villejuif, le 8 janvier 2021

Pour une accélération de la vaccination

Depuis plusieurs jours maintenant, le gouvernement nous explique sa stratégie de vaccination. On le sait, ce vaccin représente aujourd'hui notre seul espoir de laisser durablement cette épidémie derrière nous. Il ne faut donc pas tergiverser mais au contraire accélérer le processus en faisant confiance. À la différence de nombreux pays le choix de la France est d'organiser la vaccination en trois phases progressives en visant des publics cibles.

- **1ère phase jusqu'à fin janvier :** les vaccinations concerneront uniquement les résidents des EHPAD, des unités de soins longue durée et les personnes de plus de 50 ans, aides à domicile, pompiers ou professionnels de santé.
- **2ème phase à partir du 18 janvier :** les personnes de plus de 75 ans qui ne résident pas dans des EHPAD et ensuite les personnes à partir de 64 ans ou les personnes présentant un facteur de risque lié à une pathologie chronique.
- **3ème phase durant le deuxième trimestre 2021 :** élargissement du dispositif de vaccinations à tous les publics volontaires en fonction des possibilités de vaccins.

Pour la première phase, le Préfet du Département a décidé en lien avec l'Agence Régional de Santé, l'ouverture de 5 centres en Val-de-Marne. Si ce choix s'explique par un souci d'efficacité, il ne peut perdurer. Villejuif n'a par exemple pas été choisie malgré notre proposition et celle de l'Institut Gustave ROUSSY pour être centre de vaccination. Cette décision est surprenante au regard des possibilités et des besoins de notre territoire. Nous restons néanmoins candidat à l'ouverture d'un accueil sur notre commune et nous mettrons à disposition tous les moyens nécessaires à la tenue de ce centre avec notamment la mise à disposition de locaux et de personnels.
Cet engagement sera indispensable dans la deuxième phase. **En effet, il est incontournable pour des raisons sanitaires et pratiques que les personnes âgées puissent accéder à des lieux de vaccinations de proximité. Les communes sont des partenaires de cette accélération. En lien avec les professionnels de santé locaux, les villes pourront construire un réseau opérationnel.**
Mais si ces dispositifs sont nécessaires, ils sont insuffisants si le nombre de vaccins disponibles n'augmente pas. Car c'est bien maintenant le premier problème pour permettre le développement de la vaccination, c'est la mise à disposition de doses suffisantes rapidement pour tous les volontaires.

Pierre Garzon,
Maire
Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne